

DISPOSITIFS FFPLUM – AIDES INSTRUCTEURS

PRINCIPE

En ce début de nouvelle mandature (2021-2025), le Comité Directeur a souhaité augmenter les aides destinées aux instructeurs club en s'inscrivant dans la logique de renforcement de la formation entreprise depuis 4 ans. Ce renforcement a un triple objectif : plus de moyens, plus de lisibilité, plus d'accompagnement.

Les aides suivantes sont éligibles et leurs montants ont été fixés comme suit :

- Aide instructeur club : 1800€, aide versée au club.
- Aide instructeur club pour une classe supplémentaire : 500€, aide versée au club.
- Aide réactualisation instructeur : en fonction du devis.
- Candidature stage ENAC : 1015€.

Les demandes doivent donner lieu à un contrat en amont entre l'instructeur, le club et la Fédération avant que la formation ne soit entreprise, ainsi qu'une connaissance du projet du club. Cette entente préalable est cependant très ouverte et le public visé peut, indépendamment de la réactualisation, concerner des instructeurs déjà formés (pour une formation sur une autre classe ou pour un perfectionnement Facteurs Humains au stage ENAC par exemple).

PROCÉDURE

Le pilote, stagiaire-instructeur ou instructeur complète le formulaire de demande (page suivante) et le retourne à la FFPLUM accompagné des pièces requises en fonction de l'aide demandée.

Pour l'aide instructeur (formation initiale ou classe supplémentaire) :

- 1. Une copie de la décision de l'Assemblée Générale du club
- 2. Un exemplaire du contrat passé entre le club et le stagiaire-instructeur (exemple de contrat en annexe)
- 3. Le devis établi par le centre de formation agréé
- 4. La copie de la carte nationale d'identité et du brevet de pilote du stagiaire-instructeur/de l'instructeur
- 5. Le RIB du club ULM

Pour l'aide réactualisation instructeur :

- 1. Une copie de la décision de l'Assemblée Générale du club
- 2. Le devis établi par le centre de formation agréé
- 3. La copie de la carte nationale d'identité et du brevet de pilote de l'instructeur
- 4. Le RIB de l'instructeur

À réception du dossier, le siège fédéral instruit la demande et la transmet au pôle et CRULM concernés ; ces derniers étudient les dossiers et rendent leurs avis à la date de commission sélectionnée. En cas d'accord, la FFPLUM procède à l'ouverture du dossier puis au versement de l'aide à l'issue de la formation/réactualisation.

Dans la limite des subventions disponibles, le nombre des aides est limité chaque année.



Dossier de demande Aide Instructeur Club

Pilote

Prénom et NO	M :			N° de licen	ce FFPLUM :	
Adresse :						
Code postal :				Ville :		
Téléphone por	table :			Adresse e-n	nail :	
· ·	Élève-pilote	Pilote	Stagia	ire-instructeur	Instruc	cteur
Classe(s) d'ULI	M concernée((s) par la demande	e d'aide :			
Par	ramoteur	Pendulaire	Multiaxe	Autogire	Aérostat	Hélico ULM
Projet de form	ation :					
Aide visée (plu	sieurs choix p	oossibles) :				
	Instructeur	club		Instructe	ur club classe s	supplémentaire
	Réactualisa	tion instructeur		Stage ENA	AC .	

Je prends note que la FFPLUM ne saurait être redevable d'un quelconque règlement en cas d'une formation engagée sans accord préalable du CRULM et du pôle Formation et sans délivrance d'un numéro de suivi FFPLUM et d'une date de validité pour l'obtention de l'aide.

Fait à le



Dossier de demande Aide Instructeur Club

• Organisme ULM demandeur

NOM:	N° d'affiliation FFPLUM :
Nom et Prénom du président/responsable de la section U	ILM :
N° de licence FFPLUM :	Adresse e-mail :
Aide Instructeur souhaitée :	
Formation initiale sur une classe ULM (plafonnée à 18 Formation initiale sur deux classes ULM (plafonnée à 2 Formation de l'instructeur club sur une classe ULM su	2300€)
Projet de formation de l'organisme ULM (décrivez en q demande d'aide instructeur en formation initiale ou supplé	uelques lignes les objectifs du club et les raisons de votre mentaire) :

Afin de recevoir le règlement de la subvention par virement à l'issue de la formation de votre instructeur, merci de joindre **le RIB de votre structure**.

Fait à le



Dossier de demande Aide Instructeur Club

Centre de Formation IULM

Le pôle Formation

NOM:				N° d'affiliation	FFPLUM:		
	Association	S	Section ULM d'	Aéroclub	Société		
N° d'agréme	ent DGAC :			Fin de validité :	!		
Nom et Prén	om du responsal	ble pédagogique	e:				
N° de licence	e FFPLUM :			Adresse e-mail	:		
Classes d'ins	truction :						
	Paramoteur	Pendulaire	Multiaxe	Autogire	Aérostat	Hélico ULM	
Avis du pôle Formation et du CRULM (cadre réservé à la FFPLUM)							
• Avi	is du pôle For	mation et du	ı CRULM (c	adre réservé	á à la FFPLU!	M)	
	is du pôle For	mation et du	ı CRULM (c	adre réservé	á la FFPLUI	M) CRULM	
	òle Formation	wation et du	ı CRULM (c	adre réservé	é à la FFPLU I	CRULM	favorable
Pć Favora	òle Formation	vorable	ı CRULM (c	adre réservé		CRULM	favorable
Pć Favora	ôle Formation able Défa	vorable	ı CRULM (c	adre réservé		CRULM	favorable
Pć Favora	ôle Formation able Défa	vorable	ı CRULM (c	adre réservé		CRULM	favorable
Pć Favora	ôle Formation able Défa	vorable	ı CRULM (c	adre réservé		CRULM	favorable

Le président du CRULM



Dossier de demande Aide Instructeur Club - annexe

Contrat type d'Instructeur Club (1/2)

Je soussigné(e)						
Pilote breveté de classe :			N° brevet de pilote ULM :			
	Paramoteur	Pendulaire	Multiaxes	Autogire	Aérostat	Hélico ULM
M'enga	age à suivre une f	ormation IULM	de classe :			
	Paramoteur	Pendulaire	Multiaxes	Autogire	Aérostat	Hélico ULM
Afin d'e	Afin d'effectuer de la formation bénévole au sein du club					
N° d'affiliation FFPLUM :			Nom du président :			
Engagement vis-à-vis du club (durée ou			nombre d'élèv	es formés) :	2 ans	3 élèves

Prise en charge des frais de formation	Club ULM ou section ULM d'Aéroclub	Instructeur stagiaire	Organisme de financement	Autre
Formation				
Hébergement				
Transport				
Divers				



Dossier de demande Aide Instructeur Club - annexe

Contrat type d'Instructeur Club (2/2)

Obligations:

- Affiliation du club ULM ou de la section ULM de l'Aéroclub à la Fédération Française d'ULM
- Assurances souscrites pour les vols d'instruction au sein du club ULM ou de la section ULM
- Tous les élèves-pilotes devront avoir une licence FFPLUM ainsi qu'une assurance IA
- Un compte-rendu annuel des activités sera envoyé à la FFPLUM et au CRULM (nombre d'élèves, nombre de brevets, heures de vol)
- Ne pas effectuer de négoce de matériel

Le président/responsable de section ULM

 Appliquer des tarifs de formation dans la moyenne de la région afin de ne pas faire de la concurrence déloyale

L'instructeur stagiaire

• Assurer l'entretien du matériel conformément à la règlementation en vigueur et en suivant scrupuleusement le manuel d'entretien machine

Fait à	le	

Si les clauses de ce contrat ne sont pas respectées, la FFPLUM mettra en place une médiation.



Dossier de demande Aide réactualisation instructeur

• Organisme ULM participant à l'aide

NOM:		N° d'affiliation :
	Association	Section ULM d'Aéroclub
Nom et Prénom du présid	lent/responsable de la secti	on ULM :
N° de licence FFPLUM :		
Projet de formation de l'o	organisme ULM (décrivez en	quelques lignes les objectifs du club) :
CRULM partic	cipant à l'aide	
NOM:		N° d'affiliation :
Nom et Prénom du présid	lent du CRULM :	
N° de licence FFPLUM :		
	participer à hauteur d'un tier estant est pris en charge par	s chacun du devis communiqué par notre instructeur pour sa la FFPLUM.
Fait à	le	
Le président du club/resp	onsable de section ULM	Le président du CRULM



Stage ENAC

L'Ecole Nationale de l'Aviation Civile (ENAC) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel – Grand Etablissement, dont le statut est fixé par le décret n°2018-249 du 5 avril 2018. L'ENAC est sous tutelle de la Direction Générale de l'Aviation civile (DGAC) et assure notamment la formation de pilotes professionnels et non professionnels, la formation d'instructeurs de vol et mène les études techniques et pédagogiques nécessaires à l'amélioration permanente de ces formations.

Les instructeurs, instructeurs stagiaires et/ou compétiteurs licenciés à la FFPLUM sont invités à participer à la Phase 1 - module théorique « teaching and learning » du stage FI dans la limite de 25 places par année, réparties sur différentes sessions. Ces sessions d'une semaine se déroulent à l'ENAC de Muret.

Objectifs:

- Formation théorique axée sur le développement des compétences d'instructeur vol orientées vers l'enseignement et l'apprentissage.
- Cette formation aborde notamment la Gestion des Menaces et des Erreurs (Threat and Error Management) et des ressources équipage (Crew ressources Management) en instruction.

La semaine de stage ENAC est prise en charge par la FFPLUM à hauteur de **1 015€**. Le transport et l'hébergement à Muret restent à la charge du stagiaire.

Vous trouverez ci-dessous les dates de formation pour l'année 2022 (en attente de l'ENAC pour actualisation) :

Date	Nombre de places disponibles
04/07/2022 au 08/07/2022	4
22/08/2022 au 26/08/2022	4
10/10/2022 au 14/10/2022	2

Afin de participer à une session, veuillez compléter la fiche d'inscription en annexe en renseignant la date souhaitée et retournez-la accompagnée d'une lettre de motivation par e-mail à l'adresse ffplum@ffplum.org en précisant en objet : Candidature stage ENAC 2022.

Fait à le





DIRECTION DE LA FORMATION AU PILOTAGE ET DES VOLS

A. IDENTIFICATION DU S	TAGE	
Tarification Stage : Dates Stage :		
B. CANDIDAT STAGIAIRE		
Civilité : M.□	Mme□	
Nationalité :		
Tél./Portable :		
~		
C. FINANCEMENT PAR A Partie à renseigner uniquement si l	NÉROCLUB le règlement de la formation est assuré par un aéroclub	
Nom de l'Aéroclub :		
•		
Tél. :		
	UN AUTRE ORGANISME le règlement de la formation est pris en charge par un organisme tiers. Nota bene : Toutes les d rence de financement par cet organisme tiers, le candidat stagiaire devra s'acquitter du montat	
Raison sociale :		
Représenté par :		
⊚ F mail ·		





DIRECTION DE LA FORMATION AU PILOTAGE ET DES VOLS DÉPARTEMENT OPÉRATIONS | FICHE D'INSCRIPTION

E. VALIDATION DE L'INSCRIPTION

L'inscription au stage s'effectue en deux étapes : la réservation du stage puis la validation définitive.

Afin de facilité la mise en place du stage proposé par l'ENAC et de réserver sa place, le candidat stagiaire devra adresser cette fiche entièrement renseignée et signée le plus tôt possible à l'adresse suivante : stagefi@enac.fr

L'inscription sera considérée ferme et acquise uniquement après réception par l'ENAC de la présente fiche dûment complétée, signée et accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ENAC ou virement bancaire.

Cette fiche d'inscription et le règlement doivent être adressés, **minimum 15 jours avant le début du stage**, à l'adresse précisée ci-dessous :

École Nationale de l'Aviation Civile Agence Comptable / Subdivision des Recettes Inscription au stage FI-FFPLUM 7, Avenue Édouard Belin BP 54005 31055 Toulouse Cedex 4

F. ENGAGEMENT DES PARTIES

Partie à renseigner impérativement, à défaut l'ENAC ne pourra proposer ce stage au candidat stagiaire.

En apposant leurs cachets et signatures, les parties prenantes indiquées dans la présente fiche d'inscription attestent accepter sans réserve les conditions rappelées dans les paragraphes A et E.

Date :	
—Signature de l'intéressé :	— Cachet et signature de l'Aéroclub ou Organisme :